**Aide-mémoire**

|  |  |
| --- | --- |
| I. | PRINCIPES GENERAUX |

La santé de tous les participants demeure la priorité des dispositions pratiques. Celles-ci seront adaptées en fonction des lieux. Elles seront régulièrement évaluées en fonction de l’évolution du contexte épidémique et des règles sanitaires en vigueur.

Si le respect des normes sanitaires impose l’adaptation de certains gestes, on veillera à préserver la noble simplicité des rites comme la nature propre des gestes qui manifestent le salut de Dieu (communion eucharistique, onctions, imposition des mains…).

Si cela n’a pas déjà été fait, on constituera une petite commission avec un ou deux paroissiens compétents (personnel de santé, membre de la municipalité) pour préciser les choses concrètement. On n’oubliera pas d’informer le maire et on sollicitera son aide si besoin.

Les ministres et les personnes fragiles ou à risque seront invités à la prudence quant à leur participation aux célébrations.

|  |  |
| --- | --- |
| II. | ORGANISATION GENERALE |
|  |  |
| **A.** | **AMENAGEMENT DE L’EGLISE** |
| 1. | **Information à l’entrée** : respect des gestes barrière, port du masque, lavage des mains au gel hydroalcoolique, nombre maximum de participants autorisés, consignes de placement et de circulation. |
| 2. | A l’entrée : mise à disposition du **gel hydroalcoolique** pour tous les participants et de **masques** pour ceux qui n’en auraient pas. |
| 3. | Mise en place de la **signalétique** (marquage au sol, panneaux). Prévoir une circulation adaptée (circuit entrée/sortie) dans l’édifice permettant de respecter une juste distanciation et d’éviter les croisements des personnes. |
| **5.** | **Bénitiers** vides et désinfectés. |
| 6. | **Matérialisation des places** à laisser libres afin d’assurer une distanciation correcte (1m) en condamnant bancs et chaises à ne pas occuper (prévoir un espace adapté pour les personnes à mobilité réduite). |
|  |  |

### **B. ENTREE/SORTIE DE L’EGLISE**

1. Si nécessaire mettre en place un dispositif d’inscriptions préalables. Prévoir le nombre de célébrations suffisantes pour répondre aux besoins de la communauté paroissiale.
2. Un **service d’accueil** veillera au respect des dispositions, au port des masques, au nettoyage des mains au gel hydroalcoolique et à une juste répartition des fidèles dans l’édifice. On commence par remplir les bancs les plus proches de l’autel.
3. Si possible limiter à une porte d’entrée et une autre porte pour la sortie (avec une signalétique appropriée). Celles-ci resteront en **position ouverte** durant toute la célébration afin d’éviter les manipulations.
4. **Feuille de chants à usage unique** : distribution à l’entrée ou disposition au préalable sur les chaises. Elle sera gardée et emportée ou jetée dans une boîte pour destruction.
5. Informer les personnes présentes que la distance de deux sièges doit rester libre à gauche et à droite de la place occupée à l'exception des petits enfants qui prennent place avec un de leurs parents.
6. **Sortie de l’église** : Veiller au flux et à la distanciation. Les personnes les plus proches de la sortie quittent l'église en premier. **Interdire les regroupements sur le parvis**, garder les mesures de distanciation physiques.

#### **C. PREPARATION DES CELEBRATIONS (SACRISTIE)**

1. Limiter le nombre de personnes ayant accès à la sacristie
2. Veiller à la ventilation des locaux.
3. Organiser l’entretien et la désinfection des lieux et des matériels (poignées de porte, crédences, etc.) avec une équipe désignée.
4. Nettoyage de l’orfèvrerie sacrée (patène, calices, ciboires, coupes de communion) à l’eau savonneuse puis séchage avec un torchon remplacé après chaque célébration.
5. Les linges d’autel sont renouvelés après chaque célébration, lavés à 60°C et repassés.
6. Protection amovible et jetable (film plastique) ou désinfection des micros
7. Servants d’autel : limiter leur nombre et veiller à l’application des règles d’hygiène afin d’éviter les trop nombreuses manipulations d’objets.
8. Autant que faire se peut, éviter l’emploi collectif des vêtements liturgiques.

|  |  |
| --- | --- |
| **D.** | **NETTOYAGE DE L’EGLISE** |
| 1. | Espacer les messes d’un temps suffisant pour assurer le nettoyage et la désinfection des lieux. |
| 2. | Nettoyer/désinfecter les bancs et prie-Dieu, nettoyage des sols et des zones de contact, portes, poignées de portes, ambon etc. |
| 3. | Mettre à disposition des moyens de protection pour le nettoyage : gants, blouses jetables, lunettes de protection ou visières, masques. |
| 4. | Produit de désinfection : eau de javel diluée. |
| 5. | Veiller à ce que des personnes fragiles (âgées) ne fassent pas partie de cette équipe. |
| III. | CELEBRATION DE LA MESSE |

### **A. PRESIDENCE DE LA CELEBRATION EUCHARISTIQUE**

1. Le lavabo sera réalisé avec une aiguière d’eau savonneuse à la crédence.
2. Protection des hosties durant la prière eucharistique : une coupe par zone de communion et par ministre de la communion. Elle sera recouverte d’une pale.
3. En cas de concélébration avec plusieurs prêtres et/ou présence de diacres : veiller à une bonne distanciation des ministres entre eux et autour de l’autel lors de la prière eucharistique. Les concélébrants communient aux hosties d’une coupe réservée à cet effet. La communion au calice se fait par intinction.

### **B. DEROULEMENT DE LA CELEBRATION**

1. Un unique lecteur pour les deux lectures et le psaume.
2. Pas de procession des dons.
3. Encensements possibles en veillant à la désinfection de l’encensoir et de la navette.
4. Pas de baiser de paix.
5. Quête à la sortie.

### **C. DISTRIBUTION DE LA COMMUNION**

1. Les ministres portent des masques et se désinfectent les mains au préalable au gel hydroalcoolique. Celui qui préside dit une fois pour toutes « *le Corps du Christ* » et les fidèles laïcs répondent « *Amen* », mais cela n’est pas répété pour chaque communiant.
2. Le mouvement de communion se réalise en conservant une distance suffisante lors de la procession des fidèles (1,50 m). Si le fidèle porte un masque, son retrait se fera au dernier moment.
3. La communion est reçue en respectant une distance suffisante avec le ministre. Les ministres de la communion déposent l’hostie respectueusement dans la main étendue bien à plat de la personne qui la reçoit (sans toucher la main de cette dernière).
4. On suspend momentanément la communion dans la bouche.
5. Après la communion, les hosties sont rassemblées dans un ciboire propre et déposées au tabernacle. Le prêtre se désinfecte les mains.

#### **C. À LA FIN DES CELEBRATIONS**

1. Le service d’accueil de la paroisse veille à éviter que se forment des attroupements à l'intérieur et à l’extérieur de l'église et à ce que chacun respecte les gestes barrière.

|  |  |
| --- | --- |
| IV. | CELEBRATION DES AUTRES SACREMENTS |

#### **A. BAPTEME**

* Nombre de familles limité en fonction de la capacité autorisée.
* Le signe de croix lors de l’accueil est réalisé par les parents, seuls.
* L’imposition des mains se fait sans toucher l’enfant.
* Le baptême est effectué de préférence avec une eau bénie lors de la célébration. Chaque ablution est réalisée au-dessus d’une cuve destinée à recueillir l’eau avant son élimination, afin d’éviter une contamination entre familles.
* L’onction de Saint-Chrême est réalisée avec un coton prédécoupé imbibé d’huile et renouvelé pour chaque enfant, avant d’être brûlé après la célébration.
* Les familles utilisent leur propre stylo pour la signature des registres.

#### **B. MARIAGE**

* Les fauteuils des mariés sont nettoyés après chaque célébration.
* Les livrets de célébration sont distribués par des personnes désignées après désinfection des mains. Les participants les conserveront à l’issue de la célébration.